

Planning des samedis de permanence du Secrétariat de Mairie

Les samedis de permanence du secrétariat de Mairie seront assurés aux dates suivantes de 09h00 à 12h00 :

- janvier : 05/01 – 19/01
- février : 02/02 – 16/02
- mars : 02/03 – 16/03 – 30/03

Permanence du Maire : les samedis matin sur rendez-vous

En dehors de ces créneaux, merci de prendre préalablement contact par téléphone au 04.79.65.73.05, ou par courriel mairie@corbel.fr